

Monsieur Bertrand HAUTIN demande à ce qu'un courrier soit envoyé à la VNF concernant l'entretien des abords du canal et l'état des boîtiers électriques utilisés par les plaisanciers.

Monsieur Emmanuel LEMAIRE informe que c'est la commune qui est responsable.

Madame Céline DESCHAMPS confirme que la Communauté de Communes a repris la compétence. Cette dernière a décidé de souscrire un contrat DSP (Délégation du service public) en février 2027.

Monsieur Bertrand HAUTIN déplore l'état des équipements électriques qui pourrait être dangereux.

Monsieur Didier MORIN rappelle que c'est le Département qui est chargé de l'entretien de la Vélo-route.

Monsieur Yannis SIGNORET affirme que des campagnes d'entretien sont lancées sur tout le Département et que lorsqu'une parcelle est terminée, les agents de la DDE peuvent recommencer là où ils ont commencé.

Monsieur Didier MORIN constate que les abords sont fauchés trop larges ce qui perturbe la nidification.

Monsieur Yannis SIGNORET affirme que la remarque a déjà été faite, en vain.

Madame Stéphanie CABON confirme puisque la commune détient plusieurs arguments.

Monsieur Bertrand HAUTIN s'interroge sur la responsabilité pénale, en cas d'accident.

Monsieur Didier MORIN en profite pour signaler que les cyclistes qui traversent le Pont de Loire, n'utilisent pas le passage sous le pont mais préfèrent couper la départementale.

Monsieur Stéphane FOTI répond que l'ancienne Loire à Vélo n'est pas très agréable.

Monsieur Emmanuel LEMAIRE confirme que l'endroit n'est pas très propre.

Madame Céline DESCHAMPS informe qu'il y aura, lors du prochain Conseil Municipal en juin, un nouveau vote budgétaire relatif au bilan détaillé de l'exercice 2025.

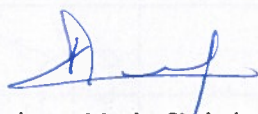
Madame Céline DESCHAMPS programmera, prochainement, une réunion « Communication ».

Elle remercie, vivement, Yohan pour l'élaboration du budget.

Monsieur Jacky HECQUET remercie la commission « Sécurité ».

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, la séance se termine à 20h26.

La secrétaire de séance



Madame Marie-Christine LECLERCQ

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Jacky HECQUET

